



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

lundi 11 février 2019

Jeudi 14 février, la direction de Renault annoncera les résultats financiers 2018 !

Elle annoncera également le pactole que les actionnaires se partageront. Au minimum 1,3 milliard d'euros. Elle annoncera également la prime d'interressement (pour les seuls salariés RENAULT SAS, les filiales ayant leur propre accord)

Vendredi 15 février se tiendra la seconde réunion des NAO

POUR LA DIRECTION RENAULT, ce sera LA DERNIERE SEANCE!

Seule une Augmentation Générale des Salaires pour toutes les catégories (APR, ETAM, CADRE) permettra à l'ensemble de la communauté de travail salariés RENAULT SAS, INTERIMAIRES ... de voir leur salaire évoluer.

**Les syndicats CGT Renault appelle les salariés et
interimaires à la MOBILISATION pour des AGS !**

LE VENDREDI 15 FEVRIER à partir de 10 Heures

ARRETONS LE TRAVAIL !

Soutenons la délégation CGT aux négociations !

Dans les circonstances actuelles, les salariés réclame plus d'éthique et de transparence dans les rémunérations de l'entreprise. L'opacité que nous impose la direction générale ne peut que favoriser des prises illégales d'intérêt et des rémunérations inadmissibles au vu de celle pratiquée dans l'entreprise.

Nous exigeons plus d'éthique : La rémunération la plus élevée Chez RENAULT SAS, pour les membres de CEG NE DOIT PAS ETRE PLUS ELEVEE A 20 FOIS le salaire minimum soit 36000 € selon la grille de la CGT : Salaire minimum à 1800 €.

La CGT revendique

- Révision salariale pour toutes les catégories au 1^{er} Avril, aujourd'hui les APR évoluent à la date anniversaire de leur embauche (si embauche 1^{er} septembre évolution au 1^{er} septembre de l'année)
- Une grille unique des salaires de l'APR au Cadre commençant à 1800 € bruts
- Un 13^{ème} mois,
- Passage cadre (PSD, PCCC, PRRE), revalorisation du salaire à hauteur de 10%, a minima au salaire moyen de la Position 2.
- Prime d'ancienneté calculée sur le salaire de base, de 3% à 18%,
- Revalorisation de l'ensemble des primes à 10%,
- Une attention particulière pour la prime transport, à 25% (hausse des produits pétroliers en 2018).

L'individualisation des salaires a pour effet de tasser les salaires pour l'ensemble des catégories professionnelles chez RENAULT. **Nous, salariés de RENAULT SAS, sommes perdants depuis trop d'années !**

Tableau des salaires bruts médians 2005 /2018

	2005	2018	
Plafond Sécurité Sociale	30192	39732	32%
SMIC	14 614	17982	23%
Médiane 185	25886	28543	10%
Médiane 195	28166	30875	10%
Médiane 215	30093	33332	11%
Médiane-285	32404	35632	10%
Médiane-335	39140	43582	11%
Médiane-365	43158	48410	12%
Cadre Position 1	36500	38140	4%
Cadre Position 2	44339	46000	4%
Cadre 3A	52718	59497	13%
Cadre 3B	69832	76549	10%
Cadre 3C	100551	117377	17%



Source bilan annuel présenté par la DRH Renault SAS, le 29 janvier 2019

Entre 2005 et 2018, le plafond de la sécurité sociale, base d'une grande partie de nos prestations sociales (cotisation mutuelle, retraite complémentaire cadre,...) a progressé de 32% alors que chez Renault les salaires étaient sous contrôle. Ce plafond est le reflet des évolutions de salaire en France.

Dans le même temps, le SMIC a progressé de 23% !

Le salaire correspond au paiement des qualifications et des expériences acquises au fil des années. Chez RENAULT et dans l'industrie automobile en général, la technologie est en constante progression. L'entreprise fait appel à de plus en plus de qualifications pour concevoir, réaliser, entretenir nos véhicules. En revanche, du côté des salaires, la direction générale a très bien maîtrisé et réduit la masse salariale. Le tableau ci-dessus démontre que la direction de RENAULT à par l'abandon des AGS, lourdement décroché les salaires par rapport aux normes nationales et au Plafond de la Sécurité Sociale. De plus, alors que l'on recrute des salariés de plus en plus qualifiés, RENAULT ne reconnaît pas les diplômes, au regard du SMIC, salaire minimum pour une personne sans qualification.

Exemples de décrochage des salaires, comparaison du salaire médian 2005/2018 avec le plafond de la sécu

	2005	% / Plafond SS	2018	% / Plafond SS
PSS	30192		39732	
APR 185 (9° Décile)	29886	99%	33882	85%
APR 215 (médiane)	30093	100%	33332	84%
ETAM 285 (1° décile)	27424	91%	30818	78%
ETAM 335 (1° décile)	36285	120%	40286	101%
ETAM 365 (1° décile)	40371	134%	45231	114%
Cadre P1 (1° décile)	32615	108%	36000	91%
Cadre P2 (1° décile)	38904	129%	39140	99%
Cadre 3A (1° décile)	47120	156%	52691	133%

Source bilan annuel présenté par la DRH Renault SAS, le 29 janvier 2019

En 2005, la moitié des APR P3 pouvait atteindre le PSS en salaire annuel, tout comme environ 10% des cadreP1. Aujourd'hui il leur manque environ 6000 euros. Concernant les ETAM, coefficient 285 et 335, si leur salaire progresse cela est la conséquence de la panne du déroulement de carrière et d'une ancienneté moyenne en progression.

Pour les cadres, un jeune embauché démarre en dessous du PSS et les cadres P2, 3A tout comme les ETAM 365 ont une forte baisse de leur pouvoir d'achat !

MOBILISONS-NOUS POUR COMDAMNER UNE POLITIQUE DES REMUNERATIONS QUI NE NOUS RESPECTE PAS !

DES AGS POUR TOUS, POUR OBTENIR NOTRE DÛ !